

charte énergie-climat des commerçants liégeois

J'approuve la démarche de la Ville de Liège par rapport aux objectifs européens visant, sur l'ensemble du territoire communal, d'ici 2020 à :

- réduire de 20% les émissions de CO₂
- réduire de 20% la consommation d'énergie
- amener à 20% la production d'énergie renouvelable.

Je souhaite y contribuer à mon niveau :

- en communiquant mes relevés annuels de consommation d'énergie et de production d'énergie renouvelable (voir formulaire de suivi)
- en choisissant une action à réaliser ou en sélectionnant ci-dessous un ou plusieurs engagements.

L'objectif de cette charte est de mettre en valeur les commerçants sensibles aux économies d'énergie et désireux d'être actifs contre les changements climatiques.

Au sein de mon commerce, JE M'ENGAGE A :

(libellez votre engagement personnel ci-dessous et/ou cochez dans la liste)

-
-
-

Limiter ma consommation d'énergie

- Choisir des modes d'éclairage peu énergivores à l'intérieur du magasin, en vitrine ou pour l'enseigne (ex. lampes basse consommation, LED ...)
- Privilégier l'éclairage naturel et optimiser la durée d'éclairage des vitrines
- Maîtriser les pertes de chaleur en gardant les portes fermées lorsqu'il n'y a pas de passage
- En hiver, limiter le chauffage de mon magasin : une température de 19°C suffit pour assurer un bon confort thermique
- En été, utiliser raisonnablement la climatisation : ne pas dépasser un écart supérieur à 5°C entre la température extérieure et intérieure
- Préférer des systèmes radiants à la place de convecteurs électriques d'appoint
- Contrôler régulièrement (1x/mois) mes compteurs d'énergie pour détecter toute consommation anormale

- Limiter et vérifier régulièrement ma consommation d'eau
 - Préserver au maximum les ressources en eau potable en installant des économiseurs d'eau sur les robinets, des chasses d'eau à double et faible débit...
 - Contrôler régulièrement (1x/mois) mon compteur d'eau pour détecter toute consommation anormale

- Trier, maîtriser, réduire mes déchets
 - Eviter les produits avec sur-emballage
 - Effectuer automatiquement le tri sélectif de mes déchets pour contribuer à un meilleur recyclage

- Communiquer « écologique » par le biais de matériel recyclé
 - Utiliser du papier recyclé pour l'impression des promotions, folders, tickets de caisse, étiquettes ...

- Fournir à mes clients des sacs biodégradables ou réutilisables
 - Réduire la distribution de sacs jetables en plastique
 - Sensibiliser mes clients à l'utilisation de sacs réutilisables
 - Privilégier les sacs fabriqués à base de produits recyclés, naturels ou équitables

En échange de votre engagement

- Vous recevrez un autocollant à apposer sur votre vitrine ou votre comptoir en guise de signe distinctif
- Vous apparaîtrez sur le site de la Ville (www.liege.be) ainsi que sur le site de la campagne Engage (www.liege-engage.be)
- En fin d'année, le Bureau du Commerce de la Ville de Liège fera le point avec vous afin de voir si vos engagements ont été fructueux, ce que nous espérons !
- Sur demande, vous recevrez des informations sur les aides financières permettant l'optimisation de l'usage de l'énergie dans votre commerce (audits énergétiques, isolation, rénovation des éclairages...)

Charte à retourner au Service Environnement de la Ville de Liège

Féronstrée, 94 - 4000 Liège - energie@liege.be - 04/221 93 66

Nom : Enseigne :

Tel : Courriel :

Adresse :

Fait le Signature :

J'accepte que le poster de mon engagement soit affiché

- dans la ville
- sur les sites internet de la Ville de Liège et de la campagne ENGAGE